

*Histoire et mémoire(s) :
quelques réflexions sur la genèse des fêtes
de la Région wallonne, de la Communauté française
et de la Communauté flamande*

Cédric Istasse

A côté de la fête nationale du 21 juillet, les Régions et les Communautés ont instauré chacune un jour de fête qui leur est propre. Deux précédentes publications ont retracé la genèse des fêtes de la Wallonie, de la Communauté française et de la Flandre¹. Les divers processus envisagés offrant d'intéressants points de comparaison, la présente *@analyse du CRISP en ligne* se propose d'en éclairer les similitudes (voire les parallélismes) et les différences.

Le rituel de la fête nationale, cette « grand-messe annuelle au cours de laquelle les caractères communs d'identité nationale sont répétés et standardisés », offre « d'excellentes perspectives pour des recherches historiques sur la naissance, le glissement et la disparition d'identités nationales »². Cette assertion d'Els Witte trouve, nous semble-t-il, une excellente illustration dans les évolutions mémorielles qui ont mené, pour l'une, des Journées de Septembre 1830 aux fêtes de la Région wallonne et de la Communauté française, et, pour l'autre, de la bataille des Éperons d'or du 11 juillet 1302 à la fête de la Communauté (et Région) flamande.

Dans un cas comme dans l'autre, le souvenir véhiculé repose en partie sur une réinvention du passé. Le fait est d'ailleurs commun à toute histoire nationale, quels que soient le peuple considéré et l'époque envisagée. *A minima*, l'imaginaire collectif ne se préoccupe guère de conserver fidèlement la réalité des événements historiques dans lesquels il prend racine. *A maxima*, il adapte ou gomme sciemment les éléments qui ne correspondent pas ou plus aux thèses qu'il ressent le besoin de développer et de propager. L'évocation des temps anciens n'est en effet jamais une fin en soi ; elle est un instrument au service de la culture d'une identité. Cela implique essentiellement deux conséquences.

¹ C. ISTASSE, « Histoire et mémoire(s) : des Journées de Septembre 1830 aux fêtes de la Région wallonne et de la Communauté française », *Les analyses du CRISP en ligne*, 24 décembre 2013 et « Histoire et mémoire(s) : de la bataille des Éperons d'or du 11 juillet 1302 à la fête de la Communauté flamande », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 10 juillet 2014, www.crisp.be.

² E. WITTE, *La construction de la Belgique, 1828-1847*, Bruxelles, Le Cri (coll. Nouvelle histoire de Belgique), 2010, p. 206.

Lire hier en fonction d'aujourd'hui

La première de ces deux conséquences est que la lecture que tout peuple fait de son passé consiste inévitablement en une marche orientée vers la « bonne fin »³, c'est-à-dire vers l'état actuel des choses ou ce que l'on voudrait qu'il soit.

Ainsi, au lendemain de la Révolution belge, les nécessités contemporaines exigent que tout soit mis en œuvre pour légitimer la naissance du nouvel État. Le message s'adresse tant aux habitants du pays qu'aux cours européennes. En effet, une frange significative de la population, et en particulier de l'élite socio-économique, est opposée à l'indépendance et prône le maintien dans le royaume des Pays-Bas⁴ ou la réunion à la France⁵. Pour leur part, les puissances voisines sont sceptiques quant à la viabilité d'une Belgique autonome et, surtout, quant à la recevabilité de la prétention des Belges à remettre en cause l'équilibre géopolitique du Vieux Continent pour se constituer en nation autonome.

Dans ce cadre, les Journées de Septembre se voient immédiatement conférer une signification éminemment et exclusivement patriotique : elles auraient été la manifestation d'un esprit national unanime et profond. Quant à la bataille des Éperons d'or, redécouverte pour l'occasion, la lecture dont elle fait l'objet permet d'apporter un opportun aspect d'unité dans le « passé hétéroclite »⁶ de la jeune Belgique indépendante. En effet, celle-ci n'est pas l'héritière d'un État unique et monolithique mais d'une multitude de principautés aux passés souvent divergents, voire conflictuels. La mise en exergue de la victoire du comté de Flandre et sa transposition dans un cadre national constituent donc un moyen privilégié de tenter de faire oublier cette réalité historique pour le moins dérangeante. Par ailleurs, cela met à l'honneur un épisode du Moyen Âge, ce qui s'intègre idéalement dans la culture historique romantique du XIX^e siècle et sert d'autant mieux l'image recherchée d'une nation multi-séculaire. Bref, les événements de 1302 et de 1830 sont lus dans une perspective résolument nationale, fût-ce au prix de certaines manipulations des faits historiques, qu'ils soient lointains ou récents.

Les sentiments d'appartenance ne sont jamais figés et le terme de l'histoire se déplace constamment. Ce double glissement entraîne avec lui le sens prêté aux événements du passé : celui-ci est sans cesse réinvesti, et parfois même renversé. Dans le cas de la Belgique, l'identité nationale est encore en cours de construction que, déjà, elle se voit concurrencer par des consciences subnationales, et bientôt même supplanter par celles-ci dans le chef d'une partie croissante de la population. Le Mouvement flamand apparaît dès les premières années de l'indépendance du pays, tandis que le Mouvement wallon commence à poindre quelques décennies plus tard (en réaction à la prise d'importance du premier et à ses conquêtes législatives). Tous deux ont soin d'aller puiser dans le passé des éléments qui puissent leur donner une assise historique, gage de reconnaissance de leur droit à l'existence et du bien-fondé de leurs aspirations.

³ R. DEVLEESHOUWER, « La Belgique : contradictions, paradoxes et résurgences », in H. HASQUIN (dir.), « Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique », *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 1-2, 1981, p. 21.

⁴ Cf. E. WITTE, *Het verloren koninkrijk: het harde verzet van de Belgische orangisten tegen de revolutie, 1828-1850*, Anvers, De Bezige Bij Antwerpen, 2014.

⁵ Cf. F. DUMONT, *L'irréductibilité française en Wallonie de 1814 à 1831*, 2^e éd., s.l., Institut Jules Destrée, 1965 ; P. DELFORGE, « Réunionisme », in P. DELFORGE, P. DESTATTE, M. LIBON (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 3, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001, p. 1406-1416.

⁶ E. WITTE, *La construction de la Belgique, 1828-1847*, op. cit., p. 194.

Cette inscription dans le temps long, tant l'identité flamande que l'identité wallonne trouvent une occasion privilégiée de la réaliser en s'appropriant un épisode historique dont la Belgique s'était précédemment emparée. Là se situent toutefois deux différences fondamentales. Premièrement, le Mouvement flamand n'hésite guère quant au choix de l'événement à célébrer comme référence de la conscience régionale qu'il porte, alors que le Mouvement wallon tergiverse un peu plus sur ce point. Côté flamand, la bataille des Éperons d'or s'impose d'elle-même, en sa qualité de victoire remportée par le peuple du comté de Flandre sur son propre sol ; elle est donc adoptée sans grande discussion par le Nationaal Vlaamsch Verbond en 1893. Côté wallon, en revanche, la mémoire est davantage partagée ; il faut plusieurs années avant que l'Assemblée wallonne ne tranche, en 1913, en faveur des Journées de Septembre. Deuxièmement, le Mouvement flamand monopolise un souvenir qui est alors toujours pleinement valorisé par les autorités belges, alors que le Mouvement wallon récupère une mémoire qui est totalement délaissée par les instances officielles du pays. Au XIX^e siècle et jusque tard encore dans le XX^e siècle, le culte de la bataille des Éperons d'or fait en effet partie intégrante du programme de construction de l'identité nationale belge : ce n'est que progressivement que les militants flamingants parviennent à accaparer ce symbole pour la seule Flandre. À l'inverse, les commémorations des Journées de Septembre ont été complètement abandonnées par l'État belge à partir de 1880 : c'est d'abord en protestation contre ce désinvestissement d'un élément d'ancrage de la mémoire nationale que les militants wallingants reprennent cette tradition.

Pour le reste, les deux processus sont largement similaires. Ainsi, l'appropriation d'un événement historique par l'un des deux Mouvements, flamand ou wallon, est renforcée parallèlement par le rejet de ce même événement par l'autre Mouvement.

Dans un premier temps, les militants flamingants revendiquent la participation du peuple flamand aux Journées de Septembre. Il s'agit alors de fournir un argument de poids à leurs exigences linguistiques : les Flamands ayant contribué à la liberté du pays à l'égal des Wallons, il est juste que la langue néerlandaise soit traitée sur le même pied que la langue française. À partir du début du XX^e siècle, ce positionnement change ensuite du tout au tout. Il convient désormais pour le Mouvement flamand de ne pas sembler cautionner le cadre belge hérité de 1830, et même de prendre le plus de distance possible avec celui-ci afin de mieux pouvoir le condamner. En raison de son caractère centralisé et francophone, l'État belge des premières décennies de l'indépendance est en effet perçu comme ayant gravement nui à la langue et à la culture flamandes. Eu égard à cette nouvelle perspective, le Mouvement flamand soutient donc dorénavant que la Révolution belge a été l'œuvre des seuls Wallons, qui ont agi contre la volonté de la population du Nord du pays ; pour sa part, celle-ci est à présent censée être restée largement passive ou, du moins, n'avoir été entraînée dans le cours des choses que contre son gré.

Dans le cas de la bataille des Éperons d'or, le rejet opéré par le Mouvement wallon s'inscrit dans le cadre plus large d'une résistance à une production écrite qui, alors qu'elle prétend livrer l'histoire de Belgique au public belge, aborde en réalité essentiellement le passé de la Flandre – qui plus est, dans une perspective d'idéalisation et d'exaltation –, en laissant amplement dans l'ombre le passé de la Wallonie. Il s'agit non seulement des ouvrages d'histoire, mais également à travers eux des romans historiques, des poèmes,

des pièces de théâtre, etc. ou même des études relatives à la littérature et aux arts. Certes, reconnaissent les militants wallons, cette « image unilatérale »⁷ de l'histoire du pays n'est pas le fait exclusif d'auteurs néerlandophones. Elle est également portée par des auteurs francophones (dont, d'ailleurs, un certain nombre vivent en Flandre), tel Henri Pirenne. De même, ils reconnaissent que la perspective des deux groupes d'auteurs diffère : les premiers œuvrent à travailler le sentiment flamand en flattant l'orgueil régional, alors que les seconds visent à soutenir l'identité belge à travers l'évocation glorifiante d'un passé flamand érigé au rang de passé national commun. Mais, dans les deux cas, dénoncent les militants wallons, le résultat est une méconnaissance et une dévalorisation de l'histoire du Sud du pays.

Une autre similitude à pointer est que, dans les deux cas, l'événement célébré est présenté comme ayant eu une importance décisive alors que, en réalité, il n'a nullement constitué le terme du processus glorifié ou n'a donné lieu qu'à une situation très provisoire. En aucun cas, les Journées de Septembre n'ont suffi à emporter l'indépendance de la Belgique ; celle-ci n'a été définitivement acquise qu'en 1839, après notamment un bref conflit armé à l'été 1831 et à l'automne 1832. Pour sa part, l'autonomie vis-à-vis de la couronne française que la bataille des Éperons d'or a offerte au comté de Flandre n'a duré qu'un peu plus de deux ans ; dès le mois d'août 1304, le roi de France a reconquis, et pour plusieurs siècles, les territoires qui s'étaient soustraits à son autorité, puis il a imposé d'humiliantes conditions de paix aux Flamands. Il est classique de voir les inconscients collectifs tronquer ainsi les faits historiques en cristallisant une évolution longue dans une seule date présentée comme un « tournant » dans l'histoire du peuple concerné et en oubliant, dès lors, tous les éléments connexes qui l'ont précédée, prolongée ou même annihilée. Pour parler aux imaginaires et se transmettre efficacement de génération en génération, l'événement fondateur retenu se doit d'être transformé pour revêtir des atours simples, emblématiques et univoques.

D'hier ou d'aujourd'hui, un peuple mythifié

La seconde conséquence universelle de l'instrumentalisation du passé est que tout peuple a une tendance naturelle à effacer les contradictions qui l'empêcheraient de retrouver parfaitement ses caractéristiques présentes dans les actes posés par ses ancêtres. Ce mécanisme s'incarne tout spécialement dans le mythe du « peuple uni », c'est-à-dire dans le fait de présenter la communauté humaine à laquelle on appartient comme ayant de tout temps constitué un tout cohérent et indivisible.

Ainsi, la Belgique nouvellement créée s'empresse d'oublier que l'armée hollandaise contre laquelle ont combattu les révolutionnaires de 1830 comportait nombre de Belges dans ses rangs. Elle feint également d'ignorer que le mouvement d'insurrection qui lui a donné naissance a rencontré un appui sensiblement moins marqué dans le Nord du pays (dont les villes étaient, il est vrai, davantage tenues par les garnisons du royaume des Pays-Bas que celles des provinces wallonnes). De même, la présentation donnée de la bataille des Éperons d'or tait que des « Belges » ont été présents dans les deux camps ennemis⁸.

⁷ E. WITTE, *La construction de la Belgique, 1828-1847, op. cit.*, p. 199.

⁸ Inversement, apparaissent des légendes visant à élargir la composition « belge » de l'armée flamande victorieuse, en y incluant par exemple des combattants « namurois » ou le comte de Looz (cf. J. BOVESSE, « 600 Namurois à la bataille des Éperons d'or ? », *Namurcum. Chronique de la Société archéologique de Namur*, 19^e année, 1942, p. 1-12 ; J. BOVESSE, « La commémoration à Namur, en 1929, de la bataille des

Ensuite, lorsqu'ils se saisissent de ces événements, les Mouvements wallon et flamand procèdent à leur tour à de telles manipulations mémorielles. Les militants wallons défendent l'image d'une Wallonie ayant unanimement soutenu l'insurrection de 1830, alors que la réalité historique est bien plus mitigée⁹. Quant aux militants flamands, ils passent sous silence que le duché de Brabant, en sa qualité d'ennemi traditionnel du comté de Flandre, n'était pas intervenu en faveur de son voisin en 1302, préférant une position de neutralité. Or cette principauté couvrait à l'époque une part significative du territoire de la Flandre actuelle, à savoir les provinces de Brabant flamand et d'Anvers (à l'exception de Malines et de sa région), et incluait des villes de première importance comme Bruxelles, Anvers ou Louvain. De même, les flamingants veillent à taire le fait que, au sein même du comté de Flandre, aucune unanimité d'opinion n'avait prévalu ; entre autres, la ville de Gand (où, certes, le pouvoir royal était solidement implanté) n'avait pas participé à la révolte.

Cette entreprise de mythification ne s'applique pas uniquement aux événements passés. Elle porte également sur le temps présent. En effet, est aussi en jeu la détermination du peuple concerné par l'événement célébré. En l'occurrence, dans le cas des Mouvements flamand et wallon, il s'agit tout à la fois de restreindre ce peuple à une seule communauté linguistique et de l'élargir à l'ensemble de cette même communauté linguistique. Ce phénomène est à mettre en rapport direct avec l'idéologie romantique héritée du XIX^e siècle, selon laquelle le sentiment national repose sur l'appartenance à une culture commune fondée d'abord et avant tout sur la langue.

Le Mouvement flamand œuvre à identifier étroitement le symbole de la bataille des Éperons d'or avec le combat qu'il mène en faveur de la défense et de la promotion de la langue néerlandaise. Son objectif est que ne puissent plus se reconnaître dans les commémorations du 11 juillet l'ensemble des Belges, mais uniquement les locuteurs flamands¹⁰. Dans ce cadre, il convient notamment de passer rigoureusement sous silence que le comté de Flandre de 1302 comportait des territoires aujourd'hui wallons (Tournaisiens) ou même français (Dunkerque, Lille, Douai, etc.). Parallèlement, les militants flamingants mènent une action vigoureuse pour que se sentent concernés l'ensemble des habitants de la partie néerlandophone du pays, et non uniquement les Brugeois et les Courtraisiens. La diffusion de la tradition des célébrations du 11 juillet est, à cet égard, à rapprocher du phénomène qui, au XIX^e siècle, voit le mot « Flandre » cesser de désigner seulement l'ancien comté médiéval ou les deux provinces du même nom pour acquérir son acception actuelle.

Pour sa part, le Mouvement wallon reprend à son compte et amplifie une idée reçue qui veut que le succès des Journées de Septembre aurait été essentiellement dû à l'intervention

Éperons d'or (1302) », *Le guetteur wallon*, 66^e année, 1990, p. 34-53 ; J. BAERTEN, « La participation d'Arnoul V, comte de Looz, à la bataille des Éperons d'or (1302). À propos d'un débat », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 35, 1957, p. 771-777).

⁹ Cf. E. WITTE, *Het verloren koninkrijk: het harde verzet van de Belgische orangisten tegen de revolutie, 1828-1850, op. cit.*

¹⁰ Il est vrai que le Mouvement flamand est aidé dans cette entreprise, d'une part, par le fait que la tradition de célébration de la bataille des Éperons d'or ne s'est de toute façon implantée que de façon très marginale hors de la Flandre et de Bruxelles et, d'autre part, par le recul que la langue française a amorcé dès la seconde moitié du XIX^e siècle dans la partie septentrionale du pays.

armée des volontaires accourus de Wallonie¹¹. Par la suite, lorsqu'est créée l'actuelle Communauté française et que naît le besoin de faire émerger une identité francophone afin d'assurer la solidarité entre tous les Belges de langue française¹², la perception donnée des combattants victorieux de 1830 est élargie pour la cause : elle comprend désormais non seulement les Wallons, mais également les Bruxellois. Pour parvenir à ce résultat, la situation linguistique qui prévaut en région bruxelloise au milieu des années 1970, à savoir une large prédominance de la langue française, est anachroniquement et erronément appliquée à la ville de Bruxelles de la première moitié du XIX^e siècle.

Un dernier point commun à relever entre ces deux processus de mythification est que tant le Mouvement flamand que le Mouvement wallon bannissent les interprétations sociales ou économiques qui peuvent être données de leur référence mémorielle respective, au profit de la seule signification nationale. Les historiens ont en effet montré que les événements de 1302 et de 1830 n'avaient pas été dictés uniquement par des considérations tenant à la défense d'une identité ou à la conquête d'une indépendance. Certains d'entre eux considèrent même que ces facteurs ont été largement secondaires (voire presque inexistant, au moins initialement) par rapport à des motifs d'ordre socio-économique. Ils indiquent que la révolte qui a éclaté dans le comté de Flandre au Moyen Âge trouvait notamment ses origines dans un conflit structurel entre patriciens et corporations à l'intérieur des villes flamandes, ainsi que dans une opposition du prolétariat urbain aux nouvelles taxes imposées par le représentant du pouvoir royal. De même, leurs recherches montrent sans ambiguïté que la séparation d'avec le royaume des Pays-Bas n'était nullement l'objectif qui avait inspiré les premières émeutes à Bruxelles contre les Hollandais : celles-ci n'étaient que l'expression d'une protestation politique moins ambitieuse (consistant à réclamer des réformes, et non à amorcer une révolution) et d'un mécontentement social conjoncturel (dû à une période de disette).

Si ces éléments sont pleinement intégrés par l'historiographie scientifique, ils sont en revanche occultés par la littérature partisane et par les imaginaires collectifs, qui leur préfèrent la clé de lecture selon laquelle la bataille des Éperons d'or et les Journées de Septembre ont été la manifestation passionnée d'un sentiment identitaire, flamand pour l'une et wallon ou francophone pour les autres.

Pour citer cet article : Cédric ISTASSE, « Histoire et mémoire(s) : quelques réflexions sur la genèse des fêtes de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Communauté flamande », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 22 septembre 2015, www.crisp.be.

¹¹ Concernant la rectification apportée par l'historien états-unien John W. Rooney Jr. en 1981, cf. notamment J.-P. DELHAYE, P. DELFORGE, *Franz Foulon : la tentative inopportune*, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée (coll. Écrits politiques wallons, 9), 2010, p. 41-42.

¹² À sa création, la Communauté française ne peut, contrairement à son homologue flamande, se prévaloir d'être l'institutionnalisation d'une identité préexistante largement partagée (cf. S. TOUSSAINT, « Ne dites plus "Communauté française" ! Quoique... », *Les analyses du CRISP en ligne*, 7 octobre 2013, www.crisp.be).